

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 12/11/2007
Publication : 16/11/2007



Pour le Président du Conseil Général
par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif
de l'Assemblée

N° CP 49/12007
Séance du - 9 NOV. 2007

Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

AIDES DEPARTEMENTALES A L'ACQUISITION FONCIERE ET AU DEVELOPPEMENT DU PARC LOCATIF PUBLIC

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à la compétence de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n° 2007/I - 5°/08 des 14 et 15 décembre 2006 relative aux délégations de compétence à la Commission Permanente,
- VU le rapport du Conseil Général n° 2007/I-4è/04 du 15 décembre 2006 relatif à la politique de l'habitat,
- VU le rapport du Conseil Général n° 99/IV - 407/I du 19 novembre 1999 relatif à la politique départementale de l'habitat,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- ❖ Approuve les subventions d'aide à l'acquisition foncière pour la réalisation de logements aidés, telles que présentées dans le tableau annexé au rapport pour un montant total de 501 400,00 €.
- ❖ Précise que les dépenses correspondantes seront à prélever sur le programme H021, chapitre 204, natures 2042 et 20416, fonction 72.

Adopté :

.....: Voix contre
.....: Abstentions

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER